

Le franc Poincaré

25-05-2019

En mai 1928, Raymond Poincaré est à la fois ministre des Finances et président du Conseil. La réforme de l'Etat progresse. Mais en matière monétaire, l'ancien président de la République est hésitant : faut-il ou pas dévaluer le franc ? Dans son entourage, deux clans s'affrontent : les stabilisateurs, partisans d'une dévaluation, et les revalorisateurs, qui veulent le retour au franc fort d'avant-guerre. Le 31 mai, au cours d'une réunion de crise, le gouverneur de la Banque de France, Emile Moreau, menace de démissionner si aucune décision n'est prise. Poincaré finira par trancher : le 25 juin 1928, le franc "Poincaré" sera défini à 65,85 milligrammes d'or au titre de 900 millièmes, soit une dévaluation de 80% par rapport au franc Germinal de Bonaparte.

C'est dans ce contexte que la lutte contre la fraude fiscale fait les titres des journaux.

Jean-Jacques
Salomon

jjsalomon@oomark.com